

LYON
—
DIRECTEUR
JULES FRANTZ
—
33, rue Thomassin

L'Avant-Garde

LYON
—
DISTRIBUTION
Au Bureau des Journaux
—
34, rue Tupin

ORGANE DES FRANCS-PARLEURS

ABONNEMENTS : Trois mois, 3 fr.; six mois, 5 fr.; un an, 10 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 33, rue Thomassin, à Lyon.

Dépêche télégraphique.

Areueil, vendredi, 21, 2 h. 1/2.
Jules Frantz, Lyon.

Amélioration faible mais soutenue.
Nuit assez bonne.
Tendance à recouvrer des forces.
CAMILLE RASPAIL.

Samedi prochain, nous commencerons
une revue humoristique sur le Salon de
cette année.

Menus-Propos d'un Franc-Parleur

LA BELLE AU BOIS DORMANT CONTE

Il y avait une fois, dans un coin de
la terre favorisé de la nature, et où
croissaient en abondance toutes les
meilleures productions, un pays fort
peuplé.

Malgré que le sol fut des plus féconds,
malgré que bêtes et gens y eussent trouvé
pâturage à foison, le peuple de ce pays était
misérable. Pourquoi, parce qu'il était
esclave, parce que le meilleur produit
de son travail servait à enrichir ses maî-
tres; parce que le plus précieux de son
sang ensanguinait, sans utilité aucune
pour son bonheur, la terre étrangère
qu'il engraisait.

Ce peuple avait donc des maîtres, les
uns orgueilleux et cruels, les autres idiots
et esclaves de courtisans odieux.

Pendant longtemps ces rois régnaient
sans conteste; mais, un jour, le peuple
se lassa de vivre en esclavage, travaillant
sans relâche pour nourrir des maîtres
orgueilleux et des valets fainéants.

Ce jour-là, il se leva terrible en sa co-
lère, et maîtres et valets furent broyés
comme le grain sous la meule, ou ba-
layés comme les feuilles d'automne par
l'autan-rigoureux; et, sur les ruines d'un
pouvoir injuste et despotique la nation

se donna pour guide et pour flambeaux
un monarque qui avait nom *Droit* et une
reine qu'on nommait *Justice*.

Ces souverains incomparables régnè-
rent quelques années et firent le bonheur
de leurs peuples, mais un grand chagrin
les torturait ainsi que leurs sujets :

Droit et *Justice* n'avaient pas d'en-
fants...

Des pèlerinages et des sacrifices furent
faits — des sacrifices sanglants car les
adeptes de ces nouveaux dieux s'offraient
eux-mêmes en holocaustes. — Mais malgré
tout, l'enfant désiré ne venait pas et les
anciens maîtres rappelés et soutenus par
des sujets même du *Droit*, traités à eux-
mêmes et à leurs descendants, revinrent
et rétablirent le despotisme.

Droit et *Justice* s'exilèrent cherchant
un asile où reposer leurs têtes proscrites.
Ils errèrent cinquante ans.

Las de leurs longues pérégrinations ils
revinrent enfin dans la terre d'où on les
avait chassés. Le peuple les acclama avec
enthousiasme et de nouveau fut balayée
la tourbe de valets, de vendus et de repus.

Il semblait que tout allait sourire aux
vœux des époux car la reine *Justice*
accoucha enfin d'une fille.

On fit un baptême splendide à la jeune
princesse, on voulut lui donner pour
marraines toutes les fées amies de ses
parents. — Il s'en trouva quatre renom-
mées entre toutes : *Egalité*, *Fraternité*,
Paix, *Patience* — afin que chacune
d'elles lui faisant un don, comme c'était
la coutume des fées, la princesse eut, par
ce moyen, toutes les perfections imagi-
nables.

La princesse eut nom : *Liberté*.

Après les cérémonies du baptême, il y eut
grand festin où chacun se réjouit fort,
car *Droit* semblait plus puissant que
jamais et *Justice* souriait à sa fille *Liberté*
qui, déjà robuste, aspirait avec volupté
la divine nourriture au sein de son heu-
reuse nourrice.

Après le festin, chacune des fées s'avan-
ça pour faire un don à l'enfant de leur
hôte.

Fraternité lui donna la beauté qui
engendre l'amour et enchaîne les cœurs.

Egalité lui donna la force qui sert à
protéger le faible et à écraser le méchant.

Paix lui donna l'amour du travail qui
engendre la prospérité.

Patience allait parler à son tour, lors-
que soudain la porte s'ouvrit et deux fées
affreuses pénétrèrent dans la salle, malgré
les convives effrayés.

La première, hideuse, ridée, courbée,
aux yeux louches et méchants, avait pour
chevelure des vipères enlacinées. On la
nommait *Discorde*.

La seconde droite et fière, s'appuyait
sur une épée rouillée par le sang, c'était
la fée *Tyrannie*.

Toutes deux étendirent alors la main
sur le berceau de l'enfant insouciant :

— Je t'apporte la guerre, dit la vieille,
ton nom sera le signal des combats et des
haines !

— Je t'apporte la mort, dit la seconde,
à peine née tu mourras !

Toutes deux alors s'éloignèrent, lais-
sant les spectateurs consternés.

Mais *Patience* qui avait tout entendu
et n'avait encore rien dit, s'avança.

— Je n'ai pas assez de puissance pour
défaire entièrement ce que ces méchantes
fées ont ordonné, mais je puis atténuer
l'effet de leurs menaces. La guerre éclat-
tera, le sang coulera, mais ce sang sera
une semence féconde pour les générations
futures qui profiteront de terribles expé-
riences de leurs pères. La princesse *Li-
berté* ne mourra pas, mais elle dormira
vingt ans, pendant lesquels elle croîtra
en force et en beauté. Au bout de ce temps,
un prince plus beau que tous les humains,
plus puissant que tous les rois, viendra
la réveiller.

Puis, levant sa baguette, la fée *Patience*
prononça des paroles magiques.

Soudain, tout ce qui était dans le

palais à l'exception des fées qui s'éloi-
gnèrent, s'endormit, de même que le roi
et la reine.

Puis, tout autour de la demeure où
reposaient *Droit*, *Justice* et *Liberté*, il
crût une si grande quantité d'arbres de
toutes sortes, que bêtes et gens n'y pou-
vaient pénétrer, en sorte qu'on ne pou-
vait qu'apercevoir le toit élevé du château,
et que le peuple passait au loin en con-
templant d'un regard morne ce qu'il
regardait comme le tombeau de ses dieux.

Peu à peu, même il se déshabituait de
regarder ce toit solitaire, et oublia qu'il
eût jamais eu pour roi et reine *Droit* et
Justice, et pour espoir *Liberté*.

Cinq ans, dix ans, quinze ans s'écou-
lèrent, et vingt ans s'approchaient.

Mais alors on ouï parler d'un jeune
prince qui, dans l'âge où les autres jouent
à toutes sortes de jeu, n'aspirait qu'à des
actions d'éclats.

Ce prince se nommait *Revendication*.

Un jour que, selon son habitude, il
parcourait le monde, cherchant un faible
à protéger, un puissant à humilier, il
aperçut les tourelles du château. Il de-
manda ce que c'était. Beaucoup igno-
raient, d'autres craintifs n'osaient ren-
seigner le jeune prince.

Enfin, un plus hardi s'avançant :

— Prince, dit-il, il y a dans ce château
une princesse que l'on avait douée, à sa
naissance, de tous les dons les plus beaux.
Mais deux méchantes fées, *Discorde* et
Tyrannie, l'ont maudite, et depuis vingt
ans, elle repose endormie dans cette
demeure.

— Son nom, fit le voyageur ?

— Elle se nomme *Liberté*.

— *Liberté*, s'écria-t-il, *Revendication*
rendra à la vie et à la puissance !

Soudain, saisissant son épée, le jeune
prince pénétra dans le fourré. Les épines
déchiraient ses pieds et ses mains, les
arbres se croisaient sur son passage, les
serpents sifflaient en se dressant sous se

Feuilleton de l'Avant-Garde

No 8

MOUTON-DUVERNET

Roman lyonnais historique et inédit

PREMIÈRE PARTIE

LES MÉMOIRES D'UN MORT

II

Dans le traité passé entre le comte d'Artois et
les puissances étrangères, il était dit que les pri-
sonniers seraient remis de part et d'autre.

Je profitai de cette disposition pour rentrer en
France.

Mais déjà la nation était lasse du despotisme
et de la conscription, il tardait aux hauts digni-
taires de l'armée de joindre des honneurs et de la
fortune qu'ils avaient acquis par de longs et pén-
bles travaux.

Ce fut donc en présence de la lassitude générale
du pays, qu'à l'exemple de tous les maréchaux
de France, tels que Moreau, Berthier, Ney, Mac-

donald et autres qui étaient allés au-devant de
Louis XVIII, que je consentis à servir ma patrie
sous le nouveau roi.

Quelque temps après, je fus fait chevalier de
Saint-Louis, et sur ma demande je fus nommé, le
15 janvier 1815, au commandement de la 2^e sub-
division, dans la 7^e division militaire.

Enfin le 6 février, j'arrivai à Valence, qui était
le siège du quartier général de mon commande-
ment.

Depuis un mois j'étais installé dans mon nou-
vel emploi, quand eut lieu un événement que
j'aurais dû prévoir.

Les promesses du comte d'Artois étaient restées
sans effet.

Louis XVIII s'était entouré d'hommes réaction-
naires qui voulaient faire revivre un passé désor-
mais impossible, et avait ainsi choqué les idées
progressives du peuple et froissé les sympathies
de l'armée. L'armée surtout était abreuvée de
dégout et sentait qu'elle avait perdu sa haute
position en perdant son chef.

Le moment était donc favorable à Napoléon
pour ressaisir le pouvoir qui lui avait échappé.

L'aigle impérial vint s'abattre sur le sol fran-

çais, en poussant un cri dont l'Europe entière
retentit.

Napoléon venait de débarquer sur la plage de
Cannes et cette nouvelle, aussi rapide que la
pensée, parcourut aussitôt tout le royaume.

Quiconque s'est trouvé placé dans triste alter-
native d'opter entre le cœur et la conscience
comprendra tout ce qu'il y avait de pénible et de
difficile dans ma position.

D'un côté c'était Bonaparte qui faisait un appel
à la fidélité de celui qu'il avait fait général dans
sa garde; d'un autre côté c'étaient les Bourbons qui
me rappelaient un serment et qui réclamaient
l'obéissance; ici, c'était le héros (1) de la grande
épopée des temps modernes avec ses formes colos-
sales et son auréole de gloire, qui m'apparaissait
à moi, vieux soldat de l'empire, et qui semblait
promettre à mon pays grandeur et puissance. Là,
c'était une lourde et tremblante royauté, hissée à
grand-peine par toutes les forces de l'Europe sur
le trône vermoulu des Capets : puissance illusoire,
qui avait été obligée d'abandonner à l'étranger le
fruit de quinze années de victoire et qui, par le

(1) N'oublions pas que c'est Mouton-Duvernet
qui pa le. s'il vo s plait. J. F.

traité du 23 avril, avait laissé humilier notre belle
France.

Placé dans une pareille alternative, un cœur
vraiment français pouvait hésiter un moment.

Pourtant j'allai me rendre à Grenoble pour
m'entendre avec le général Bertrand sur les me-
sures à prendre pour sauvegarder l'ordre, lorsque
je reçus deux missives d'un genre bien différent :

L'une était du comte d'Artois et m'enjoignait
de me rendre sur-le-champ Lyon.

L'autre était du général Bertrand, grand maré-
chal de l'empereur... Mon ancien compagnon
d'armes me disait :

« Dans deux jours S. M. débarquera à Cannes
et compte sur un des généraux de sa vieille
garde. »

Je me décidai à obéir au comte d'Artois, et
j'allai à Lyon où je trouvais une population
hostile au roi et toute prête à se soulever pour
Bonaparte.

Une dépêche m'informa que Grenoble s'était
déclaré contre le régime existant. J'appris en mé-
me temps que dans toute la France il se faisait
une immense réaction et que déjà les principales
villes s'étaient insurgées...

pas, les bêtes fauves hurlaient en se jettant au-devant de lui. Rien n'y fit. Son corps était insensible à la douleur et son cœur à la crainte. Sa main renversait les obstacles et son épée abattait ou faisait fuir les animaux féroces...



Il arriva aux portes du château, et ce qu'il vit d'abord était capable de le glacer de crainte. C'étaient des corps étendus d'hommes et d'animaux qui paraissaient morts.

Cependant il reconnut bien vite qu'ils n'étaient qu'endormis. C'étaient les fidèles et les serviteurs du Crot qui attendaient le réveil de leur maître.

Après avoir traversé un grand nombre de chambres, il arrive à une salle splendide où, entre autres merveilles, il aperçoit, sur un lit étendue, une jeune princesse qui pouvait avoir vingt ans, et dont l'éclatante beauté avait quelque chose de divin.

Il s'approcha, mit un genou en terre, et prenant la main de la jeune princesse :

— O Liberté, réveille-toi, murmura-t-il, ton époux est là.



Alors la princesse s'éveillant, fixa avec ravissement ses beaux yeux sur le mâle visage de son fiancé et dit :

— Ah ! c'est vous, mon prince bien aimé, vous vous êtes bien fait attendre !

FEU PERRAULT.

DE LONDRES.

Londres, 17 janvier 1870.

Mon cher Frantz,

Vous avez écrit en tête de l'*Avant-Garde* cette maxime : LIBERTÉ POUR TOUS. J'attends de votre impartialité de m'en laisser les bénéfices, même contre l'*Avant-Garde* elle-même.

A propos de l'affreux malheur d'Auteuil, vous avez signé, au nom de toute la rédaction, un court article encadré de noir contre la tendance duquel, malgré toute mon amitié pour vous, je crois devoir publiquement et énergiquement protester pour mon compte personnel. Je fais partie de la rédaction : c'est mon droit ; ma conscience me le dicte : c'est mon devoir.

Autant que qui que ce soit, je hais un assassin, et d'autant plus que sa position semblerait lui assurer l'impunité. Comme tout le monde, c'est avec des larmes que j'ai appris l'épouvantable mort de ce jeune homme de vingt ans que j'ai quelquefois rencontré, et pour qui je partageais la sympathie commune. Mais celui qui l'a tué va répondre de son acte devant la justice, et je ne me reconnais pas le droit de l'appeler assassin avant qu'il n'ait subi son jugement, et par la seule raison qu'il appartient, par sa naissance, à un autre parti que le mien.

Supposons un instant qu'il n'est pas coupable d'un froid assassinat. Voyez alors la responsabilité qui pèserait sur ceux qui l'auraient accusé d'avance. Voyez surtout quelle pression injuste la justice pourrait recevoir de l'opinion publique.

Il est un principe immuable : la première garantie de la liberté de tous, c'est la liberté de la justice.

Supposons maintenant que M. Pierre Bonaparte est coupable, et qu'il soit condamné comme tel. Nos ennemis politiques ne manqueront pas de dire qu'il est notre victime, et que la justice ne l'a frappé que sous l'influence de l'opinion.

Pour ma part, je veux l'égalité devant la loi pour tous les citoyens, même pour les princes. Comment pourrais-je exprimer ou mettre en action cette opinion, si je me mets en avant de la loi, et si je lui impose en quelque sorte mon jugement ?

C'est en prenant ainsi les devants inconsidérément, c'est en nous improvisant juges sans mandat et sans examen que nous tuons la liberté.

Tout ce que je vous dis là est incomplet, car pour faire le procès aux illégalités, il me faudrait mettre le pied sur le terrain de la politique, ce que je ne puis encore faire. Tenez-moi donc compte de mes entraves.

Vous entendrez indubitablement dire que je suis un faux frère, peut-être même poussera-t-on jusqu'à affirmer que je n'écris en ce moment que stimulé par une part du gâteau des subventions occultes.

Si vous avez quelque amitié pour moi, laissez dire les criards qui sont incapables de quoi que ce soit, sinon de crier ; ou plutôt, faites-leur lire ce qui suit :

Le jour où nous aurons le droit de parler librement, autant qu'aucun d'eux, s'il le faut, et avec toute l'énergie dont je suis capable, je discuterai la moralité de certaines lois, et j'examinerai l'indépendance de la magistrature ; mais jusqu'à ce qu'il me soit prouvé que notre Code n'est qu'une longue insanité, et qu'il n'y a pas d'honnêtes gens parmi nos magistrats, je répéterai que le premier devoir de tout citoyen qui veut la liberté pour tous, c'est le respect de la justice !

Pour être une fois en désaccord avec vous et avec l'*Avant-Garde*, je n'en reste pas moins attaché d'estime et d'amitié à l'un, et tout dévoué à l'autre.

E. MOREAU DE BAUVIERE.

Notre collaborateur est trop connu, trop apprécié des lecteurs de l'*Avant-Garde* pour que ceux-ci se méprennent un seul instant sur la pureté de ses intentions : Moreau de Beauvière pense ainsi, il le dit, et ne fait qu'un acte d'honnête homme.

Mais que notre ami nous permette de lui demander s'il se croit au courant de la situation vraie ? A-t-il lu les journaux ? A-t-il entendu surtout cet immense cri d'indignation qu'a poussé le vieux continent tout entier à la nouvelle du dernier crime (c'est moi qui parle) de Pierre Bonaparte ? et notre remarquable correspondant anglais n'a-t-il pas jugé « l'affreux

malheur d'Auteuil » à travers les brouillards qui séparent Londres des boulevards ?

L'article qu'on vient de lire ne s'adresse pas seulement à l'*Avant-Garde*, mais encore à toute la presse démocratique de Paris : le *Réveil*, la *Marseillaise*, le *Rappel*, la *Cloche*, la *Réforme*, l'*Avenir national*, etc., qui tous ont conféré au cousin de Napoléon III les véritables titres auxquels il a droit.

J'ajouterais que les journaux ont ouvert chacun une enquête minutieuse, et qu'ils n'ont parlé qu'à la suite de cette enquête.

Et, unanimement, ils ont parlé de même.

Sans vouloir nier l'autre, il faut bien reconnaître que la justice du peuple a sa valeur.

JULES FRANTZ.

A BATONS ROMPUS

Paris, le 17 janvier 1870.

Hélas ! je n'ai pu, dimanche dernier, vous parler de notre pauvre Victor Noir.

Mon article ordinaire, fait d'avance, était parti pour Lyon la veille du crime.

Ne fréquentant point les princes, je n'avais pas eu, comme l'*Avenir de la Corse*, cette inconcevable prescience qui a décidé ce journal — lequel, d'habitude, s'imprime et se tire le 9 pour paraître le 18 au matin, — a retardé son tirage pour « pouvoir raconter le tragique événement qui vient de se dérouler à Auteuil — le 10, dans l'après-midi, — ET DONT A FAILLI ÊTRE VICTIME LE PRINCE PIERRE-NAPOLÉON BONAPARTE. » (Sic.)

Moi aussi, je voulais jeter mon cri d'indignation au milieu de ceux de mes confrères ; mais, sachant que Révillon et Lermina devaient parler, je me suis momentanément effacé et leur ai laissé la place.

Aujourd'hui je puis constater la profondeur de la blessure faite à la France toute entière et à Paris en particulier, par la balle qui a tué notre ami.

Paris, ce Paris léger et folâtre, qui vit au jour le jour, qui se réveille en riant, oubliant qu'il pleurerait hier ; qui fait des mots sur l'incident du jour, ayant perdu, dans la nuit, le souvenir du malheur de la veille ; Paris, cette fois, a de la mémoire !

Paris est encore sous le coup de l'indignation et de la consternation qui l'ont frappé, le soir du crime.

Oui, Paris se souvient, cette fois. Paris se souviendra longtemps et ne pardonnera jamais.

Il est de ces blessures que le temps lui-même, ce grand guérisseur de toutes les plaies, est impuissant à cicatriser....

Le rôle qu'a joué une certaine presse dans cette horrible affaire est vraiment odieux.

Tous les journaux honnêtes, indépendants, ont, sans hésitation, appelé la chose par son vrai nom : L'assassinat de Victor Noir ! Le crime d'Auteuil.

Les autres — les journaux de tolérance — ont eu l'impudence de chercher des palliatifs, des pé-

riphrases adoucissantes, et, dans leurs colonnes, ce crime est devenu une catastrophe (sic), un drame, un événement !!!

D'aucuns ont eu l'imagination assez riche en bassesse pour trouver le moyen d'excuser, de justifier presque, le crime de ce prince, si véritablement prince du sang.

Une feuille, facile à reconnaître à la bonne foi du procédé, n'a pas eu honte d'insinuer qu'il y avait eu « lutte » et d'imprimer cette phrase qui restera dorénavant rivée à son pied comme un boulet : — « Après l'événement, les amis du prince vinrent le veir et LE FÉLICITER ! »

Féliciter un homme d'un meurtre. O honte !

**

D'autres encore, parmi lesquelles on remarque, au premier rang, le *Constitutionnel*, le *Pays*, le *Parlement*, ne déguisent pas la sympathie qu'ils éprouvent pour le meurtrier.

Dépassant tous ses confrères de plusieurs têtes, le *Pays*, journal de l'Empire émet cette opinion..... pyramidale :

Le public jugera selon sa conscience, mais, quant à nous, nous sommes obligés de déclarer que toutes ces circonstances accusent dans l'événement d'Auteuil un guet-apens organisé contre un membre de la famille de l'empereur.

Pouvez-vous vous figurer un seul instant, sans vous sentir pris, malgré la tristesse du sujet, d'une folle envie de rire, Ulrich de Fonvielle, la bravoure, la droiture, la loyauté même et ce pauvre cher Victor Noir, cet excellent garçon que la moindre injustice révoltait, que toute lâcheté exaspérait, se réunir et combiner dans l'ombre un odieux guet-apens ?

Cela écœure et fait pitié.

**

Si, jetant aux orties sa conscience, on prenait au sérieux la prose soumise de tous ces fantoches qui, au mépris de tout sens moral, glorifient l'assassin aux dépens de la victime, il faudrait réformer la langue française et on lirait désormais dans nos dictionnaires :

**

ASSASSINAT : — Catastrophe. Lutte. Événement. Peccadille. Espièglerie. Défense personnelle.

RÉPUBLICAIN. — Manœuvre. Crapule. Charo-gne.

**

Mais nous n'en sommes pas là.

Le peuple n'est pas solidaire de ces grotesqueries lugubres qui seraient d'un haut comique si elles n'étaient déplorablement tristes.

Le peuple est plus honnête et plus juste.

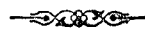
Le peuple se souvient et ne pardonnera point.

JULES PELPEL.



C'est aujourd'hui, samedi, que la brochure de notre ami Louis Debelfort est mise en vente chez tous les libraires. Elle ne coûte que 20 centimes.

F.



Combattre le sentiment populaire ne me paraissait pas admissible.

J'optais pour celui qui semblait être encore une fois l'élu de la nation ; et après m'être assuré du concours de M. Defargues, maire de Lyon, je partis à la rencontre de l'empereur !...

Déjà sur mon passage partout les couleurs nationales avaient été substituées aux lys.

Le passage de Bonaparte depuis Cannes jusqu'à Lyon ne fut qu'une longue ovation.

De retour en cette ville et précédant l'empereur de quelques heures, j'appris que le matin même le comte d'Artois avait passé une revue dans Lyon et, qu'effrayé du silence qui l'environnait, il avait dit en s'adressant à un dragon :

— Allons, mon ami, crie donc vive le roi !

Et que celui-ci avait répondu :

— Non, Monsieur, aucun soldat ne combattrait contre son père (1) ; je ne puis vous répondre qu'en disant vive l'empereur !

A cette énergique protestation, le comte d'Artois s'était écrié : « Tout est perdu ! » et il avait quitté Lyon en toute hâte, escorté d'un seul gendarme.

(1) Ne pas oublier que celui qui parle devait tout à Napoléon Ier.

Les notabilités de toutes les classes de la seconde ville du royaume s'étaient rassemblées pour recevoir l'empereur ; un nombreux état-major se disposait à aller au-devant de lui.

Je m'y joignis...

Le comte d'Artois en fuyant Lyon n'avait-il pas reconnu lui-même l'empereur ?

L'empereur me fit quelques légers reproches sur ce qu'il appelait mes hésitations, il me parla presque en termes sévères d'une proclamation que j'avais adressée aux habitants de la Drôme et des Hautes-Alpes, et il termina cet entretien par une de ces caresses de la main qui étaient si familières à Bonaparte, et qui toujours subjuguèrent ceux auxquels elles s'adressaient.

Le lendemain, tandis que l'aigle impérial continuait son vol rapide, je partis de mon chef pour Grenoble, ainsi que pour plusieurs autres départements, afin de calmer les esprits et étouffer tout germe de guerre civile.

J'étais occupé à remplir cette mission toute pacifique, quand le 23 mars, tandis que le Conseil d'État et la Cour de Cassation présentaient à sa Majesté l'empereur une adresse qui approuvait sa conduite, Louis XVIII sortait de Lille et fuyait une seconde fois la France.

Cette date est à remarquer parce qu'il n'y avait que les faits qui lui étaient antérieurs qui pouvaient plus tard être invoqués contre moi.

Le 28 mars, je vins rendre compte de ma conduite au ministre de la guerre et présentai à cet effet un rapport sur l'état des départements que j'avais parcourus.

A quelque temps de là, le général Grouchy, commandant la place de Lyon, m'écrivit pour me faire part de l'embarras dans lequel le mettait la marche du duc d'Angoulême qui se dirigeait sur cette ville : il ne pouvait, disait-il, opposer aucun obstacle à cette marche, par suite des manœuvres que les partisans des Bourbons mettaient en jeu. Le général Grouchy reculait devant l'idée d'employer des moyens extrêmes.

Mais je connaissais parfaitement l'esprit de la population lyonnaise, et en présence surtout de l'émence du danger, je crus devoir proposer au général la mise en état de siège de la place.

Après une assez longue hésitation, il y consentit, mais à la condition que je prendrais moi-même le commandement supérieur de la ville.

J'acceptai.

Aussitôt, je fis faire, par le maire Defargues, un appel aux officiers de tout grade, à la garde na-

tionale et aux élèves des Écoles, qui tous s'empressèrent de répondre à la proclamation de leur maire (1).

BARON RÉGIS MOUTON-DUVERNET.
(A continuer.)

(1) Les lecteurs seront sans doute curieux de connaître cette proclamation ; la voici :

MAIRIE DE LA VILLE DE LYON.

« Les citoyens faisant partie de la garde nationale habillée, équipée et armée, qui désirent MARCHER EN AVANT, sont invités à se rendre sur-le-champ sur la place de la Charité, au-devant du logement de M. le lieutenant-général baron Mouton-Duvernet.

« La même invitation est faite de se rendre sur-le-champ et au même lieu, aux personnes de la garde nationale non habillée ainsi qu'à tous ceux armés ou non ne faisant pas partie de la garde nationale, et qui cependant se sont faits ou désire-raient se faire inscrire POUR SE PORTER EN AVANT.

« MM. les officiers, sous-officiers et militaires en retraite ou en demi-solde, sont également invités à se présenter sur la même place pour y prendre un commandement.

« Lyon, le 6 avril 1815.

« Le maire de la ville de Lyon, Defargues.

« M.-P. Russand, imprimeur de la ville. — 1815. »

Les Échappés de la Roquette.

Air: Bouton de Rose.

De la Roquette
S'échappèrent des gens subtils.
Quelques nouveaux coups de raquette,
Hélas! les ramèneront-ils
A la Roquette? (bis)

E. MOREAU DE BAUVIÈRE.

COURRIER DE LA LIBRE-PENSÉE

Paris, 18 janvier.

Mon cher ami,

Il paraît que le chef de l'Etat a repoussé le recours en grâce de Troppmann, l'assassin de Pantin.

Après bien des recherches infructueuses, on a enfin réussi à découvrir l'auteur véritable de l'assassinat d'Auteuil.

Mieux vaut tard que jamais.

L'enquête a été conduite avec autant d'énergie que de décision par l'organe des Cassagnac, — j'ai nommé le Pays, — et consorts.

Quelques âmes bien pensantes s'étaient pourtant imaginé que Troppmann avait des chances d'être gracié.

Voici le résultat de l'enquête à laquelle le Pays s'est livré.

Contrairement au bruit qui s'était répandu, l'auteur de l'assassinat d'Auteuil n'est pas le prince Pierre-Napoléon Bonaparte.

Il ressort, en effet, de tous les renseignements recueillis sur le compte de cette Altesse qu'elle est incapable de commettre un attentat de cette nature.

D'abord, le prince Pierre Bonaparte est l'ami intime du sieur Paul de Cassagnac.

C'est déjà une garantie.

Ensuite, il est notoire, — et ses antécédents sont là pour le prouver, — que le susdit Pierre Bonaparte est inoffensif et doux comme un agneau pascal et qu'il a les mœurs patriarcales. Il ne ferait pas de mal à une mouche.

Cela seul suffirait à mettre le prince à l'abri du soupçon.

Enfin, il est à peu près démontré que Pierre Bonaparte, deux ou trois secondes à peine après cette funeste aventure, aurait versé dans le cœur d'un ami cette plainte qui me touche jusqu'aux larmes :

— Quand mon cousin saura cela, il me supprimera ma pension!

C'est beau comme l'antique!

On a beau dire et beau faire, tant de noblesse et de dignité est absolument incompatible avec la qualité d'assassin.

Troppmann, n'ayant pas été gracié, sera exécuté un de ces jours. Lequel? On l'ignore.

Pour en revenir au prince Bonaparte, on l'a indignement calomnié.

Ce n'est pas lui qui a tué Victor Noir, c'est Victor Noir qui voulait tuer Bonaparte, et qui, dans ce but, s'était ligué avec Ulric de Fonvielle, sans compter Paschal Grousset, qui était le grand meneur de cette intrigue tortueuse.

On croit même que cette machination était connexe avec un autre complot ourdi contre le prince Pierre Bonaparte par Rochefort et ses acolytes Arnould et Millière. Ce point ne saurait tarder à être mis en pleine lumière.

Avant-hier, le bruit avait couru que Troppmann devait être exécuté la nuit prochaine.

Cette nuit-là, toute une foule avide d'émotions violentes a stationné sur la place de la Roquette.

Les curieux en ont été pour leurs frais : ce n'était qu'une fausse alerte.

Je disais donc que Victor Noir et son complice ont attiré Pierre Bonaparte dans un guet-apens. Circonstance aggravante, ils avaient choisi le domicile même du prince pour le théâtre de leur forfait.

On frémit quand on songe que le prince pouvait tomber sous leurs coups!....

Mais comme la vertu trouve toujours sa récompense, c'est Victor Noir qui a été tué.

Le jour de l'exécution de Troppmann n'est pas encore fixé. Pour aucuns, c'est du guignon!

Et s'il y a quelque chose à regretter en cette affaire, c'est que le complice de Victor Noir n'ait pas subi le même sort.

L'innocence de Pierre Bonaparte n'en eût brillé que d'un éclat plus vif aux yeux des populations émerveillées.

On dit, — mais ce n'est encore qu'un bruit sans consistance, — que Troppmann sera exécuté demain matin. Il devait, dit-on, l'être dès avant-hier : mais Monsieur de Paris ne travaille pas le dimanche!

Espérons que la haute cour de justice appréciera les raisons puissantes qui militent en faveur de Pierre Bonaparte.

En quoi, elle ne fera que suivre le courant unanime de l'opinion publique qui s'est prononcée d'une façon peu équivoque.

Il est même question d'une pétition qu'on adresserait à qui de droit et dont les signataires demanderaient en termes courtois, mais fermes, le relâchement immédiat du prince Bonaparte, injustement détenu à la Conciergerie.

Je crois que cette pétition aurait du succès dans les faubourgs.

C'est bien décidément demain matin, à sept heures, que l'assassin Troppmann sera exécuté.

On m'annonce qu'une souscription s'organise en vue d'élever une statue au prince Pierre Bonaparte.

Les masses souscriront d'enthousiasme.

Le surplus des fonds disponibles sera affecté à la création d'une pension destinée à remplacer celle que le malheureux prince a perdue par la faute de Victor Noir.

Sur le bruit que Pierre Bonaparte subissait à la Conciergerie des traitements de la dernière cruauté, des groupes menaçants ont stationné l'autre soir aux environs du passage Masséna, à Neuilly.

Vous savez que là était le domicile de Victor Noir.

La police a dû faire des prodiges de valeur pour empêcher ces forcenés de faire à la famille Noir un mauvais parti.

On n'a réussi à calmer la foule qu'en lui donnant l'assurance que Son Altesse impériale le prince Pierre-Napoléon Bonaparte serait désormais traité avec tous les égards dus à son rang et à ses éminentes vertus.

On a remis à Troppmann un exemplaire du *Dernier jour d'un Condamné*.

Moi, je vous quitte pour relire dans mon *Histoire romaine* le chapitre de Tarquin-le-Superbe....

Salut et fraternité,

ERNEST FIGUREY.

P. S. — J'apprends à l'instant qu'il ressort d'une autre enquête faite sur un autre événement que ce n'est pas le prince Murat qui a bâtonné M. Comté. Ce sont les gens de M. Comté qui ont bâtonné le prince Murat. Le coupable a fait des aveux complets.

On a guillotiné quelqu'un mercredi dernier sur la place de la Roquette! le bruit court que c'est Troppmann!

E. F.

BULLETIN DE LA SEMAINE

La semaine vient de s'écouler, sombre comme sa devancière, et quels que soient ses faits et gestes que nous voulions considérer, nous voyons tout en Noir.

Ainsi n'est-il pas question de nous envoyer comme premier président à la cour de Lyon... Qui? M. Grandperret, l'homme dont le nom s'étale au bas de la demande en autorisation de poursuites contre Rochefort

Et la mode des revolvers à six coups qui entre décidément dans nos mœurs!

L'autre jour, dans la rue de l'Impératrice, un jeune homme se plaignait à deux sergents de ville qu'un individu le suivait depuis une heure... et avec un revolver, encore!

— Parbleu! c'est la mode! s'est écrié un passant.

Les deux agents ont ri. *Schoking!*

Au milieu du tohu-bohu d'événements... inquiétants qui se produisent, est apparu l'arrêté annuel du préfet concernant l'échenillage.

Il est certains domaines, certaines régions où la corvée sera difficile, sinon impossible, si cet infatigable « manœuvre » (pour employer une expression familière aux princes), ce « manœuvre » qu'on appelle le peuple n'y met décidément la main.

Pour mener à bien cette besogne, l'arrêté préconise l'emploi de l'eau chaude.

Pas mauvais, ce moyen matériel, et comme dit le proverbe :

« Chat échaudé, etc. »

C'est en vain que j'ai cherché, cette année, dans les diverses feuilles littéraires ou de toutes nuances politiques, les articles annuels et périodiques sur l'hiver, tels que :

La Neige. — *Article de Fond.*La Glace. — *Étude physique et morale.*Un effet d'un effroi. — *Faits divers.*Rocamboles au Pôle Nord. — *Roman de Ponson du Terrail.*

Etc., etc.

Disparus tous ces clichés de saison! Vraiment nous avons bien autre chose à faire que de nous occuper du froid, quand ça chauffe si fort.

Qui donc a fait cet affreux mélange des deux noms suivants!

— Savez-vous pourquoi le prince Pierre Bonaparte, cet amateur du revolver, est en prison?

— Pour l'avoir *Troppmann*, y est!

Depuis quelques jours, s'est ouvert, au n° 8 de la place Bellecour, une exposition fort intéressante, mais visible seulement pour la gent poilue.

Le musée Hartkopf.

Cette galerie de cire contient de remarquables collections géologiques, ethnologiques et anatomiques, mais je recommande particulièrement à nos *petits crânes* lyonnais le cabinet réservé... Qu'ils y entrent tous! et ils en sortiront assurément avec des idées plus saines.

On se rappelle, qu'il y a quelques mois, G. Randon vint passer une semaine ou deux à Lyon pour croquer certains types, et railler certaines mœurs de la bonne ville de Mgr de Bonald?....

Notre spirituel ami nous prie d'annoncer que le *Journal Amusant* de ce jour publie la première partie de ses observations.

Est-il besoin de faire l'éloge du joyeux et fin caricaturiste lyonnais que nous admirons tous? Non! le nommer cela suffit. Et nous sommes persuadés que ce numéro — d'un intérêt tout local — s'enlèvera trop vite et sera insuffisant malgré les mesures prises par l'Administration.

Nous engageons donc vivement tous ceux qui voudraient se procurer un *exemplaire spécial du Journal Amusant* de cette semaine, à s'inscrire au bureau, rue Tupin, 34, dès aujourd'hui.

Quelques prêtres et quelques laïques de Lyon, faisant partie des dissidents, qui sous le premier Empire refusèrent de

se soumettre au Concordat, viennent d'introduire dans la circulation une brochure

Protestation de la Petite Église

D'après laquelle Pie IX ne serait qu'un pape d'occasion.

Ah! alors, nous allons rire.

LOUIS DEBELFORT.

UNE QUESTION AU PROGRÈS

Est-il vrai que dans le traité du nouveau rédacteur en chef se trouve la clause suivante :

« Il demeure convenu formellement qu'en matière religieuse et philosophique le journal continuera à respecter les croyances de chacun et n'attaquera jamais les dogmes de la religion catholique. »

La démocratie lyonnaise attend des explications.

J. F.

QUELQUES ADRESSES

PARIS.

Le JOURNAL OFFICIEL, rue Coquillière.
Le PETIT OFFICIEL, Parc aux huîtres.
Le MONITEUR, rue de l'Épée de bois.
Le RAPPEL, rue Noir!....
Le RÉVEIL, rue du Ponceau.
La Marseillaise, Rue au lard.
Le GAULOIS, rue des Francs-Bourgeois.
Le FIGARO, rue des Quatre-Vents.
La CLOCHE, boulevard Bourdon.
Le PARIS-JOURNAL, rue des Deux-Écus.
Les DÉBATS, route d'Orléans.
Le SIÈCLE, Halle aux vins.
Le TEMPS, rue du Vert-Bois.
L'AVENIR NATIONAL, passage Bourg-l'Abbé.
La LIBERTÉ, rue Pirouette.
L'OPINION NATIONALE, rue Monsieur le Prince.
Le NATIONAL, passage de l'Industrie.
La PRESSE, rue de la Banque.
La PATRIE, rue des Singes.
La GAZETTE DE FRANCE, rue de la Fidélité.
La FRANCE, avenue des Ternes.
Le PAYS, rue du Grand-Hurleur.
Le CONSTITUTIONNEL, esplanade des Invalides.
L'UNIVERS, rue Tirechappe.
L'UNION, rue des Prêcheurs.
Le PUBLIC, rue du Four.
Le PEUPLE FRANÇAIS, rue des Mauvaises-Paroles.
Le PARLEMENT, rue des Sept-Voies.
Le PETIT JOURNAL, boulevard Bonne-Nouvelle.
La PETITE PRESSE, rue des Bons-Enfants.
Le TINTAMARRE, rue de la Gaîté.
Le CHARIVARI, rue des Frondeurs.
L'ECLIPSE, rue de la Lune.
Le SPORT, rue de l'Éperon.
Le SOIR, rue des Ciseaux.
La MÈRE DUCHÈNE, rue de Jérusalem.

LYON.

Le SALUT PUBLIC, rue de la Préfecture.
Le PROGRÈS, rue de l'Enfant qui pisso.
La DÉCENTRALISATION, place Henri V.
Le COURRIER DE LYON, rue du Béliar.
Le RADICAL, rue de l'Our.
L'AVANT-GARDE, rue Voltaire.
La MASCARADE, quai d'Orléans.
L'ECHO DE FOURVIÈRE, rue des Anges.
L'EXCOMMUNIÉ, rue d'Enfer.
Le SPIRITISME, chemin de l'Antiquaille.
Les PETITS TRIBUNAUX, rue Vide-Bourse.
La SEMAINE RELIGIEUSE, quai de Serin.

MARIUS GÉRARD.

LETTRÉ DE ROME

N° 5.

Rome, 15 janvier.

Le premier *schema* des travaux préparatoires du concile si mystérieusement élaboré pendant deux ans sous les ordres,

sous la direction du Saint-Siège, par un ramassis de théologiens plus réactionnaires les uns que les autres, n'a pas eu positivement tous les succès que ses auteurs en attendaient. Après une longue discussion, dont je vous ai rapporté les détails principaux dans mes lettres précédentes, la majorité n'a pas osé l'approuver, et, sur la proposition de la gauche, a consenti à son renvoi à la commission dogmatique. C'est là une rude chiquenaude sur le nez de la curie. Le *schema*, suivant le désir des prélats de l'opposition, devrait être anéanti pour faire place à un autre, mais il est probable que la commission précitée, composée de créatures du pape et des jésuites, n'y apportera que des changements de forme insignifiants, et qu'il reparaitra à la tribune du synode tout aussi fourré d'insanités qu'auparavant.

Le second *schema* des travaux préparatoires a été distribué, et les Pères ont commencé à le discuter; il traite spécialement de la discipline des évêques. Est-il bien nécessaire de dire qu'il n'a rien à envier au précédent. Ah! l'amusante chose que ces travaux préparatoires, programme du Saint-Siège! Les prélats de la gauche, qui les prennent au sérieux, les accablent de leur mépris indigné, parfois aussi de leurs colères; ils postent alors contre les disciples de Loyola. Les metteurs en scène de la farce qui se joue ici en ce moment contre Antonelli, contre Pie IX, contre les énergumènes de la droite, donnent le concile à tous les diables et font mille projets pour résister à la marée despotique qui monte au Vatican; mais les gens sensés qui n'appartiennent pas à l'épiscopat, ne s'échauffent pas ainsi la bile, et ils se contentent de rire. Quant à l'infailibilité, elle est en excellente voie, quoi qu'on en ait écrit.

Le *postulatum* qui doit introduire la question dans le concile se couvre de signatures, et passera d'un moment à l'autre à la commission des *postulata*, laquelle, ainsi que je vous l'ai mandé, le communiquera à Pie IX, qui, à son tour, le déférera au synode. Les auteurs de ce *postulatum* ont désigné trente Pères d'une orthodoxie ultramontaine féroce, les Cavagnas de l'épiscopat, pour recueillir les adhésions de leurs collègues; ce sont, pour la France: les évêques de Nîmes, de Montauban, de Quimper, du Mans, de Strasbourg, de Carcassonne et de La Réunion. Je vous signale particulièrement la violence de l'évêque de Strasbourg et l'épaisseur de l'évêque de Carcassonne. Deux bons types dans leur genre.

Jusqu'à preuve du contraire, je soutiens que l'infailibilité passera; le concile n'a pas d'autre but aux yeux des jésuites et du pape; elle aura pour elle de 550 à 600 voix, et les évêques de l'opposition s'épuiseront en vain pour la repousser. Au reste, le synode et le Vatican, et Rome continuent à être, à ce propos, des foyers d'intrigues qui démontrent clairement que la curie juge de son devoir, de sa dignité, de son intérêt surtout, d'enlever la divinisation du pontife. Mon Dieu, qu'elle arrive donc vite, cette infailibilité; qu'elle triomphe sur toute la ligne dans la solennelle assemblée; que la gauche soit battue, que les disciples de Loyola n'aient plus rien à désirer lorsque arrivera la session de clôture; plus leur victoire sera complète, plus leur chute sera grande immédiatement après! On le nierait en vain: l'opinion publique s'est réveillée; la fraude, l'imposture, le charlatanisme, le despotisme papal ont fait leur temps. Place à la raison qui s'avance; place à la justice qui marche à ses côtés!

Nous aurons le carnaval. Un instant il avait été question de le supprimer, à cause du concile; puis on a réfléchi, sans doute, que rien n'était plus divertissant que la solennelle assemblée, et jugeant que concile et carnaval allaient parfaitement ensemble, on a décidé que celui-ci aurait lieu, et, s'il était possible, de la façon la plus magnifique. Les évêques seront invités à la guerre des *confetti*, au Corso. Pourquoi ne les prierait-on pas de se déguiser?

L'hiver, le carnaval, ont amené des soirées; les cercles militaires ont ouvert le feu. Dernièrement, celui des carabiniers étrangers a donné une représentation théâtrale, sans femme, bien entendu, à laquelle sont intervenus, avec le général Kanzler et divers profanes allemands (le cercle en question est allemand), le cardinal de Schwarzenberg, les archevêques de Salsbourg et de Cologne, les évêques de Paderbon, Segovie, B.

Mayence, Bressanove, Trente; l'évêque grand chapelain de l'armée prussienne, etc. On jouait le *Diamant perdu*, comédie du cardinal Wiseman. Inutile de m'étendre sur les merveilles de cette représentation, entre hommes, que les spectateurs ont trouvée tout simplement splendide; naturellement. Un détail cependant. Un des carabiniers du cercle, peintre à ses heures, s'était chargé de broser le rideau du théâtre, fabriqué au fond du grand salon du cercle. Une idée lumineuse lui vint: Il peignit un énorme Saint-Michel terrassant le démon sous la figure de Garibaldi et vêtu de la chemise rouge! Quel trait de génie. Les évêques qui assistaient à la représentation, ont failli en tomber en pamoison de plaisir et d'admiration. Franchement, il y avait de quoi: ces soldats du pape sont décidément remplis d'esprit.

Pie IX a fait défense aux Pères de se réunir en ville par nation; en dehors du concile, il ne veut aucun comité. Je trouve cela très-rationnel, puisqu'il prétend à l'infailibilité, et m'étonne seulement d'une chose, c'est qu'il pousse la complaisance jusqu'à laisser les évêques se rassembler à Saint-Pierre pour traiter des affaires du concile, dont il se moque, tout le premier.

Le crime d'Auteuil a produit à Rome une émotion extraordinaire. M. Pierre Bonaparte est né ici, en 1815; il y est donc connu; je dois ajouter qu'il y est peu aimé. L'*Unità cattolica*, organe officieux du Saint-Siège, raconte dans son dernier numéro que ce personnage, ayant tué un capitaine de gendarme d'un coup de couteau, sous le pontificat de Grégoire XVI, fut condamné à mort. Le pape n'osant pas laisser la sentence s'exécuter, commua la peine capitale en celle de l'exil. Au reste, M. Pierre Bonaparte a mené une étrange existence dans ces parages; je serais curieux de savoir si son acte d'accusation en parlera.

JEAN RAISON.

L'ESPRIT DES AUTRES

Et le mien aussi!...

Une farce lugubre du *Tintamare*:

Un mien cousin me donne ce mot comme inédit, à propos de Troppmann:
La comédie est achevée, les répétitions sont finies: il ne reste plus à faire que... les coupures.

J'aime mieux cette visite de Calino:

Il est entré chez l'ingénieur Chevalier et lui a demandé un compas:
— Pour quel usage a répondu l'ingénieur.
— C'est pour faire des ronds dans l'eau...

Et cette coquille d'un feuillet grand format:

« Le chasseur, dont la femme avait une triste physionomie, lui acheta une bouteille d'huile de foie de morue. — Au bout de deux mois, la femme du chasseur devint saine. »

A la halle.
— Combien ce petit brochet?
— Dix francs.
— Diable! le brochet n'est donc pas un poisson d'eau douce?
— Pardon.
— C'est qu'à ce prix il devient salé.

— Une vieille légende catholique exhumée récemment:

Saint Pierre voyageait suivi des onze autres apôtres.
La faim le prit. Ils entrèrent dans une hôtellerie.

— Que pouvez-vous nous donner à manger? demanda Saint Pierre.

— Toutes nos provisions sont épuisées, répond l'hôtelier. Il ne nous reste que onze œufs. Saint Pierre eut un sourire narquois.

— C'est bien, dit-il, je m'en passerai. Faites-les cuire à la coque et donnez-en un à chacun de mes compagnons.

Les onze apôtres se récrièrent.
Saint Pierre persista.
— Je m'en passerai, répéta-t-il, seulement...
— Seulement, fit Saint Thomas l'incrédule...
— Seulement, je tremperai une mouillette dans chaque œuf.

Une exposition d'objets sacrés aura lieu à Rome pendant la session du concile oecuménique. On y verra figurer:

1° Un morceau de l'argile dont a été pétri le premier homme;

2° La baguette à l'aide de laquelle Moïse fit jaillir l'eau du rocher;

3° La mâchoire avec laquelle Samson terrassa les Philistins;

4° Un fanon de la baleine qui avala Jonas;

5° Un coin du voile qui s'est déchiré le jour de la mort de Jésus-Christ;

6° Plusieurs fragments authentiques de la vraie croix;

7° Un pan du *labarum* de Constantin;

8° Un flacon de l'eau miraculeuse de Lourdes;

9° Un flacon de l'eau miraculeuse de la Salette;

10° Une fiole du sang du bienheureux saint Janvier.

Le citoyen Garnier nous promet chaque samedi quelques vers bien *frappant* sur le sujet le plus important de la semaine. Voici un *échantillon*. Je souhaite que les prochaines *livraisons* soient du même tonneau:

TROPPMANN.

Pour sept ou huit pauvres victimes

Il s'est fait un bruit sans pareil;

On croirait que jamais tels crimes

N'ont apparus sous le soleil!

Lorsque des milliers de familles

Meurent par l'exploitation,

Quand la faim prostitue nos filles

L'on n'y fait pas attention!

Où! dans notre siècle barbare

Où l'on ne court qu'après l'argent,

Les Troppmann ne sont pas rare

Mais ils nous tuent plus lentement.

BARTHELEMY GARNIER.

Ça, c'est de Cèles:

LE LANGAGE DES CHIFFRES.

Si l'on en croit les commis du chef de l'Etat, qui veulent que nous, peuple, soyons parfaitement à notre aise, (13), le résultat du vote autorisant les poursuites contre Rochefort, se décomposait ainsi: 222 voix pour, ce qui donne par l'addition des chiffres 2 et 2 quatre et 2 SIX; et 34 voix contre, ce qui donne 3 et 4: SEPT.

Soit: 6 d'une part et 7 de l'autre, c'est-à-dire 13.

Ainsi la majorité du Corps législatif représenterait les *six-treizième* du pays, et la minorité en représenterait les *sept-treizième*.

Je crois, du reste, que personne n'en pouvait douter.

PENNY.

LES BIENFAITS DU CONCILE.

Air du *Carillon de Dunkerque*.

Connu, connu, Saint-Père,
Grâce, à ce qu'on va faire,
Tout sera pour le mieux
Au monde et dans les cieux!

Le Concile de Rome
Votant comme un seul homme,
D'abord a décrété
Pour lui l'humilité...
Connu, connu, Saint-Père! etc.

Fondant l'or de sa mitre,
Tout le sacré chapitre
Va faire à pleine main
L'aumône au genre humain...
Connu, connu, Saint-Père! etc.

Capucins et chanoines,
Prélats, curés et moines
Vont être tolérants,
Justes et tempérants...
Connu, connu, Saint-Père! etc.

Le prêtre devient homme,
Homme et même bon-homme,
Il dit: sois bon; c'est tout
Et le ciel est au bout...
Connu, connu, Saint-Père! etc.

L'Eglise catholique,
Ne cherchant plus pratique,
Laisse une bonne fois
Tranquilles les Chinois...
Connu, connu, Saint-Père! etc.

Enfin, de France en Chine,
On verra, j'imagine,
Nos vieux prêtres païens
Devenir bons chrétiens...

Connu, connu, Saint-Père,
Grâce à ce qu'on va faire,
Tout sera pour le mieux
Au monde et dans les cieux!

E. MOREAU DE BAUVIERE.

SIMPLE QUESTION

Eglise veut dire: lieu de réunion.

A ce compte, les petits hommes et les petites femmes qui se réunissent au théâtre des Célestins pour entendre ou plutôt pour voir le *Petit Faust*, les excommuniés qui se rendent aux loges maçonniques pour parler librement raison, les électeurs qui vont se flanquer des coups dans les assemblées publiques, tout ce monde-là se rend à l'église!...

La chambre des députés et le Sénat sont des églises, de même que l'Alcazar et la Rotonde.

Il est vrai que dans ces deux derniers « lieux de réunions » on y adresse mille supplications aux divinités de l'endroit, on y exhibe nombre de toilettes et de déguisements extravagants, on s'y livre à force momerie, aussi bien qu'on pourrait le faire ailleurs; les femmes y entrent pour ce qu'elles valent, et les hommes pour ce qu'ils sont; on y dépense enfin beaucoup d'argent aussi vite et aussi mal que dans n'importe quel autre temple.

Une telle communauté entre des établissements d'un genre si différent fait bien augurer de l'avenir, et, avant qu'il soit longtemps, je ne désespère pas de voir toutes les églises vivre ouvertement en parfaite harmonie sur le trépied de l'égalité.

J. F.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

M. Lamy nous informe — et nous l'annonçons avec le plus grand plaisir — qu'il vient de traiter avec la famille Delepierre pour une ou deux représentations.

Il n'est peut-être pas un de nos lecteurs qui n'ait eu l'occasion, l'année dernière, d'entendre et d'applaudir M^{lle} Julia. Sa réputation européenne nous dispense de toute appréciation oiseuse à son égard.

M^{lle} Jeanne Delepierre débute seulement cette année dans la carrière de ses sœurs. Elle a 4 ans! et, déjà, elle joue *Guillaume Tell* comme père et mère.

M^{lle} Fernande est une charmante personne, et qui chante à ravir, dit-on, le répertoire de Suzanne Lagier.

La famille Delepierre donnera sa première audition aux Variétés ce soir même. M. Delepierre conduira l'orchestre.

En plus des intermèdes musicaux, le spectacle se composera de l'*Ouï-Creux* (M. et M^{me} Lamy) et d'une opérette en un acte.

J. F.

CORRESPONDANCE INTIME

NOÉMIE DE VIEUBARE. — Chère Madame et amie, vous n'avez pas lu tous les journaux qui ont parlé de cet incident. Si vous aviez été à Paris, au milieu de l'effervescence générale, au centre même de l'indignation, vous vous seriez fait une toute autre opinion de ce « douloureux événement. »

L'ACCEPTÉ. — Préparez donc un tableau détaillé de toutes les forces chorales et instrumentales de la ville de Lyon.

O. B. I. — Passera samedi prochain. Retardé faute de place.

CITOYEN TROUPOINTE. — Le rôle d'accusateur ne me plaît pas, quels que soient les griefs que je puisse avoir. De l'union, frère, c'est une vertu qui nous manque trop souvent.

UNE ENTHOUSIASTE. — Au contraire, Mademoiselle, venez à mon bureau, nous causerons amicalement... et si je puis vous rendre service... d'une autre façon! je serai trop heureux.

CAMOUFLET. — Et si tu faisais un dialogue monumental! Voilà! qui le serait... Quel est ce monsieur qui doit m'ouvrir les portes du firmament?

V. L. — Il m'arrive souvent de fixer les personnes dans la rue et de ne pas les reconnaître. Marchez.

M. R. — Entre une critique et une personnalité il y a loin. Vous vous êtes trompé de porte. Merci du renseignement.

L. DE H. — Envoyez votre article à la *Mascarade*.

CH. C. — Nous ne voulons même pas vous spécifier notre refus.

LEVIEUX. — Allons donc! il est si blagueur qu'il ne pense même pas le contraire de ce qu'il dit.

J. F.

Le Propriétaire-Gérant: J.-N. CLERC.

J.-N. Clerc